

Fiche 3

Berce du Caucase

Belles mais invasives

Asters, buddleias, et même le robinier faux-acacia ...
toutes ces plantes sont invasives !
Résistez à leur charme : elles sont des menaces
pour l'environnement et parfois pour la santé.

Invasives... ainsi désigne-t-on les plantes non indigènes, importées depuis parfois longtemps, qui, s'échappant du jardin, prolifèrent dans le milieu naturel. En effet, elles ne sont plus limitées par les parasites de leur pays d'origine et possèdent une étonnante capacité de multiplication.

Menace pour la biodiversité

Là où elles s'installent, les plantes invasives colonisent le terrain ne laissant aucune place aux autres végétaux. Elles envahissent ainsi le jardin puis le milieu naturel dont elles bouleversent l'équilibre écologique. En faisant disparaître la flore locale, elles chassent les animaux que celle-ci hébergeait.



Balsamine de l'Himalaya



Renouée du Japon

En Alsace et en Lorraine

Nos régions sont particulièrement touchées par certaines plantes : la berce du Caucase qui croît tout au long de l'axe Nancy-Metz, la balsamine de l'Himalaya qui prolifère dans les Vosges et la forêt rhénane. Quant à la renouée du Japon, elle envahit les berges du Rhin et d'autres cours d'eau alsaciens et vosgiens.

Championne de l'invasion

Originaires de l'est de l'Asie, la renouée du Japon a été introduite vers 1850, en Grande-Bretagne dans le célèbre jardin de Kew. Elle possède une grande faculté d'adaptation à l'air et aux sols pollués ainsi qu'une vitesse de croissance extrêmement rapide (plusieurs cm par jour). La renouée s'est très vite « échappée » du jardin et s'est installée sur les berges des ruisseaux, le long des voies ferrées et des routes, dans les friches... étouffant toutes les autres espèces en place. Elle est capable de produire des rhizomes d'une vingtaine de mètres et un seul morceau de 1 cm peut donner naissance à un peuplement de plusieurs m² en quelques années. Elle est très difficile à détruire et le seul moyen est de l'épuiser en la fauchant ou en l'arrachant soigneusement sans disperser ses racines et ses fragments de tige qui seront, de préférence brûlés. La lutte passe aussi par la reconstitution d'une végétation adaptée au milieu existant.

les belles invasives

Arbre à papillons, balsamine du Cap, balsamine géante, balsamine de l'Himalaya, cotonéaster horizontal, érable négundo, jussie, lentille d'eau minuscule, mahonia, renouée du Japon, spirée blanche, sumac de Virginie, ...

Liste des plantes considérées comme invasives

Sources :

- Conservatoire et Jardins Botaniques de Nancy
- Serge Muller, *Plantes invasives en France*, Publications scientifiques du Museum, Paris, 2004.

Cette liste n'est pas exhaustive mais elle permet d'identifier des espèces végétales introduites volontairement ou non, qui par leurs proliférations dans les milieux naturels ou semi naturels y produisent des changements significatifs de composition, de structures ou de fonctionnement des écosystèmes.

Nous distinguons les espèces invasives avérées (fréquentes dans plus de 100 localités dans au moins un département en France) des espèces invasives poten-

tielles moins fréquentes mais dont les caractéristiques biologiques sont favorables à une prolifération (grande capacité à se multiplier par graines ou par division des racines ou des tiges, absence de facteur limitant son développement, grande capacité à s'adapter à différents milieux...). Elles sont à surveiller attentivement.

En règle générale, il faut éviter de cultiver ou d'introduire ces espèces en milieu naturel. Toutes ces espèces devront faire l'objet d'une gestion particulière. Les inflorescences de certaines espèces doivent être coupées juste après la floraison pour éviter la dissémination des semences(•). Pour d'autres espèces, il faudra éviter de couper, arracher et disperser les racines et les boutures(•).

Espèces invasives avérées

- Ambrosie annuelle *Ambrosia artemisiifolia*
- Amorphe buissonnante *Amorpha fruticosa*
- Arbre à papillons *Buddleja davidii*
- Aster de la Virginie *Aster novi-belgii*
- Aster lancéolé *Aster lanceolatus*
- Azolla *Azolla filiculoides*
- Balsamine à petites fleurs *Impatiens parviflora*
- Balsamine de l'Himalaya *Impatiens glandulifera*
- Bident à fruits noirs *Bidens frondosa*
- Elodée à feuilles étroites *Elodea nuttallii*
- Elodée du Canada *Elodea canadensis*
- Erable négundo *Acer negundo*
- Jussie *Ludwigia grandiflora*
- Lentille d'eau minuscule *Lemna minuta*
- Renouée de Sakhaline *Fallopia sachalinensis*
- Renouée du Japon *Fallopia japonica*
- Robinier faux-acacia *Robinia pseudoacacia*
- Sénéçon sud-africain *Senecio inaequidens*
- Solidage du Canada *Solidago canadensis*
- Solidage glabre *Solidago gigantea*

Espèces invasives potentielles

- Aster de la Nouvelle Angleterre *Aster novae-angliae*
- Aster écailleuse *Aster squamatus*
- Balsamine du Cap *Impatiens capensis*
- Bambou *Bambusa spp.*
- Berce du Caucase *Heracleum mantegazzianum*
- Cotonéaster horizontal *Cotoneaster horizontalis*
- Cytise faux-ébenier *Laburnum anagyroides*
- Erigéron du Canada *Conyza canadensis*
- Impatience de Balfour *Impatiens balfouri*
- Lentille à turions *Lemna turionifera*
- Mahonia *Mahonia aquifolium*
- Millet capillaire *Panicum capillare*
- Pied-de-Coq *Echinochloa crus-galli*
- Pin Laricio *Pinus nigra "Laricio"*
- Raisin d'Amérique *Phytolacca americana*
- Sainfoin d'Espagne ; galega *Galega officinalis*
- Saules hybrides *Salix hybrides exotiques*
- Spirée blanche *Spiraea alba*
- Spirée de Billard *Spiraea x billardii*
- Spirée de Douglas *Spiraea douglasii*
- Sumac de Virginie *Rhus hirta = Rhus typhina*
- Symphorine *Symphoricarpos albus*
- Topinambour *Helianthus tuberosus*
- Vergerette annuelle *Erigeron annuus*
- Vigne vierge commune *Parthenocissus inserta*

Pour en savoir plus...

> CONSERVATOIRE ET JARDINS
BOTANIQUE DE NANCY
100, rue du Jardin Botanique
54600 VILLERS-LÈS-NANCY
<http://www.cjbn.uhp-nancy.fr>

> ASSOCIATION FLORAINE
100 rue du Jardin Botanique
54600 VILLERS-LÈS-NANCY
<http://www.floraine.net>

> TELA BOTANICA
le réseau de la botanique
francophone
<http://www.tela-botanica.org>

Fiche 4



Cynorrhodons, fruits de l'églantier

En lisière et en haie

Dans les clairières, au bord des bois, dans les taillis ou les haies croissent de nombreux végétaux aux exigences particulières. Un milieu de transition entre prairie et forêt : à découvrir !

Les lisières forestières sont des zones de transition entre deux écosystèmes, par exemple le milieu forestier et un milieu ouvert tel qu'une prairie, un étang...

La pression agricole dans la plaine a réduit l'importance de ce milieu. En revanche les lisières forestières favorisées par une agriculture plus douce, voire en déprise, sont très présentes en montagne.

Elles se composent d'essences héliophiles (qui aiment le soleil) ne se révélant en forêt qu'à la faveur d'une clairière ou d'un chablis.

La lisière forestière

La lisière forestière se caractérise par des arbustes créant un manteau forestier qui se poursuit par l'ourlet forestier où l'on retrouve des plantes herbacées ou arbustives.

En bord de prairie de plaines, les lisières se composent d'arbustes tels que les viornes, troènes, cornouillers, églantiers, sureaux et plantes à fleurs de prairies comme les scabieuses, succises, coronilles, lamiers, épiaires, le fusain d'Europe... Ces espèces sont remplacées, à l'approche d'une zone humide, par des saules, des aulnes, des massettes, des roseaux et des laïches et en zone de montagne par des sureaux, des sorbiers, des saules, des callunes, des framboisiers, de l'épilobe, du prénanthe, des digitales...

Leur richesse s'exprime surtout dans la diversité animale présente dans ce milieu. La production intense de fruits et de fleurs due à la lumière attire une faune multiple composée d'insectes, d'oiseaux et de mammifères.

De plus, ces lisières jouent un rôle tampon important entre le milieu forestier et les zones agricoles. Par exemple, elles assurent un rôle de brise-vent et de limitation des gelées en forêt.



Pie grièche écorcheur



Viorne mancienne (fruits)



Fruits de l'églantier

Les haies

Le rôle brise-vent et l'intérêt pour la biodiversité concernent également les haies qui constituent par ailleurs des corridors écologiques. En effet, la haie sert de gîte et de couvert à de très nombreuses espèces animales mais aussi de couloir propice au déplacement, par la tranquillité qu'elles assurent vis-à-vis des prédateurs ou de l'homme. Elles servent de repères aux animaux pour se déplacer dans les grands paysages dont l'ombre et l'humidité qu'elles procurent, sont nécessaires à la survie dans les territoires ouverts.

(arbres

Alisier blanc

(*Sorbus aria*)

⚡ 6-12 m / fruits : X / ☒=S / conduite : 🌿

Rustique, résistant à la pollution, cet arbre est aussi ornemental, particulièrement lorsqu'il est planté isolé ou en alignement.

📌 Partout mais de préférence en terrain calcaire, exposé plein soleil.

Bouleau verruqueux

(*Betula pendula*)

⚡ 25 m / ☒=S / conduite : 🌿

Belle écorce blanc argenté, feuillage léger... cet arbre fera merveille dans un taillis (il rejette abondamment), isolé ou dans un alignement.

📌 En sol pauvre, éventuellement mouillé mais bien drainé.

Cerisier à grappes

(*Prunus padus*)

⚡ 15 m / fleurs : IV-V / ☒=MS / Conduite : 🌿

Élément d'un bosquet, d'une haie ou placé en alignement, cet arbre charme par sa belle floraison blanche, les fruits qu'il offre aux oiseaux et son joli port.

📌 En sol très frais (voire humide) et siliceux.

* Attention : peut être confondu avec le cerisier tardif invasif dans les Vosges

Erable champêtre

(*Acer campestre*)

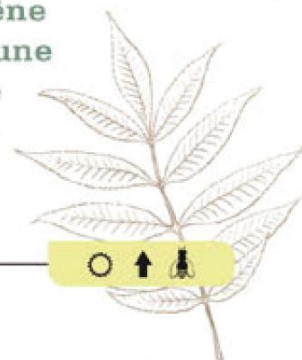
⚡ 15-20 m / ☒=S / Conduite : 🌿

Installé dans un taillis ou en haie (libre ou taillée), l'érable séduit par la teinte dorée de son feuillage automnal.

📌 En tout sol non acide et surtout en exposition ensoleillée.



Les jeunes feuilles de frêne servent à confectionner une boisson traditionnelle venue d'Allemagne : la "Frênette".



Frêne commun

(*Fraxinus excelsior*)

♣ 5-40 m / ☒=S / conduite : 🌿🌿

Isolé, en bosquet, en alignement... le frêne s'apprécie pour son feuillage léger qui joue avec le vent.

📌 Presque partout mais en évitant un sol sec.



Poirier sauvage

(*Pyrus communis ssp. pyraster*)

♣ 10-20 m / fleurs : V / fruits : IX-X / ☒=B

Joli port étalé, floraison printanière blanche, fruits faisant le plaisir des oiseaux et des cuisiniers curieux... ce poirier s'installe dans les haies, de préférence au sud.

📌 En terrain bien drainé.

*Cet arbre peut servir de porte-greffe pour de nombreuses variétés fruitières.



Sorbier des oiseleurs

(*Sorbus aucuparia*)

♣ 9 m / fleurs : V-VI / fruits : IX-XII / ☒=S / Conduite : 🌿

Rustique, ce sorbier est très décoratif par ses grappes de baies rouges qui persistent jusqu'au cœur de l'hiver et qui sont le régal des grives en automne.

📌 En tout sol !

*On peut aussi le planter en isolé ou en alignement.



Sorbier domestique / Cormier

(*Sorbus domestica*)

♣ 5-30 m / fruits : X / ☒=S

Avec son feuillage découpé et ses cormes (comestibles blettes et composant confitures et eau-de-vie). Il est recommandé comme sujet isolé dans le jardin en situation chaude.

📌 De préférence en sol calcaire mais l'arbre peut pousser sur des terrains sableux acides.



(arbustes

Bourdaine

(*Frangula alnus*)

⚡ 1-5 m / ☒=SD / Conduite : 🌿

Rustique, buissonnant, cet arbuste s'installe dans la haie... ou au bord de l'eau parmi les plantes de berge. Fruits rouges, et noirs à maturité.

📍 Partout.



Callune

(*Calluna vulgaris*)

⚡ 60 cm / fleurs VII-IX / ☒=BM

Ses petites fleurs d'un pourpre rosé forment des épis lâches au sommet des rameaux. La callune est à son avantage plantée massivement ou à l'avant-plan d'arbustes.

📍 En sol pauvre et acide.



Églantier

(*Rosa canina*)

⚡ 3-5 m / fleurs V-VII / ☒=S

Par ses fleurs blanches ou rose pâle, puis ses fruits rouges écarlates et charnus (cynorrhodons), l'églantier reste longtemps décoratif. Il convient en isolé ou planté dans une haie.

📍 Tout sol.

*Attention, c'est une plante très vigoureuse.



Fusain d'Europe

(*Euonymus europaeus*)

⚡ 3-7 m / fruits : X-XII / ⚠ / ☒=S / Conduite : 🌿

Spectaculaire en automne avec son feuillage flamboyant, ses typiques fruits fuchsia, le fusain est parfait en haie ou en bosquet.

📍 Presque partout.

*A tailler sévèrement à la plantation afin qu'il se ramifie bien.





Groseillier à maquereau

(*Ribes uva-crispa*)

⚡ 0,6-1,2 m / fruits : VI-VIII / ☒=B

Il possède des épines. Arbuste intéressant pour les haies défensives ! Mais pour profiter de ses fruits, installez le groseillier en bordure du potager.

📌 En terrain argileux, peu acide.

*Pour des récoltes plus aisées (et limiter les attaques d'oidium), taillez en retirant les branches du centre de l'arbuste.



Myrtille

(*Vaccinium myrtillus*)

⚡ 0,15-0,6 m / fleurs : V-VI / fruits : VII-VIII

Rustique, cet arbuste se plante dans les massifs, (notamment en bordure du potager) pour offrir ses "brimbelles". Il se prête aussi à la culture en pot. Rarement cultivé, il est remplacé par les variétés américaines (Bluet).

📌 En sol très acide (montagne vosgienne).



Néflier

(*Mespilus germanica*)

⚡ 2-6 m / fleurs : V-VI / fruits : X-XI / ☒=SG

Le Néflier s'installe dans la haie ou dans le bosquet. Mais c'est isolé (notamment dans le verger) qu'il séduit par sa forme, sa floraison et ses fruits autant comestibles que décoratifs.

📌 En sol léger, peu humide.

* Greffé sur cognassier ou sorbier des oiseleurs, le Néflier croît plus vigoureusement.



Nerprun purgatif

(*Rhamnus cathartica*)

⚡ 3-6 m / ⚠ / ☒=S / Conduite : 🌿

Buissonnant, cet arbuste est parfait pour combler la base des haies dégarnies. Ses rameaux sont piquants, son bois est dur et dense. Il est utilisé en tournerie.

📌 En terrain calcaire, bien exposé.



(arbustes



Jeune
muscardin

Noisetier

(*Corylus avellana*)



◆ 3-5 m / fruits : VIII-IX / ☒=SMG / conduite : 🌿

Sympathique et rustique, cet arbuste buissonnant compose des haies champêtres. Il supporte aussi très bien la taille en cépée.

📌 Tout type de sol mais de préférence en terrain frais et pas trop acide.

Sureau noir

(*Sambucus nigra*)



◆ 3-10 m / fleurs : V-VI / fruits : VIII-IX / ☒=SB / conduite : 🌿

Sa floraison odorante blanche attire de nombreux insectes au début de l'été. En automne, les lourdes grappes de baies noires sont très prisées par les oiseaux. Très décoratif, cet arbuste s'installe dans les haies, les bosquets... Une taille sévère permet de maîtriser son développement parfois exubérant.

📌 De préférence en sol calcaire, riche et frais.

*A ne pas confondre avec le sureau yèble, plante toxique.

Troène commun

(*Ligustrum vulgare*)



◆ 1-3 m / fleurs : V-VI / ⚠️ / 🌿 / ☒=SM / conduite : 🌿

Avec son feuillage semi-persistant, sa floraison blanche parfumée laissant place à de petites baies noires, le troène compose de superbes haies. L'espèce japonaise (*Ligustrum ovalifolium*) est moins rustique.

📌 Sol calcaire à légèrement acide.

*Le rabattage de moitié des branches lors de la plantation évite que la haie ne se dégarnisse à la base !





(et aussi...)



HAIE

Les végétaux qui composent la haie sont visités par divers papillons : le grand paon de nuit, l'ennomos du chêne, la phalène du sureau, le flambé du prunellier...



Petit paon de nuit

Viorne mancienne

(*Viburnum lantana*)



♣ 1-4 m / fleurs : V / fruits : IX-XI / 🍁 / ☒=MS
/ conduite : 🌿

En haie et dans les massifs, cette viorne fera merveille avec ses fleurs odorantes, ses baies rouges devenant noires à maturité et son feuillage semi-persistant, devenant d'un rouge intense en automne.

» En sol calcaire et sec.

Viorne obier

(*Viburnum opulus*)



♣ 1-4 m / fruits : IX-XI / ☒=S / conduite : 🌿

Une touche de rouge dans le jardin ! Telle est la couleur des baies de cette viorne, et de son feuillage automnal. Pour orner haies et massifs.

» Parfait pour les sols légèrement acides et humides.

*A tailler légèrement... mais régulièrement après la floraison. Préférez l'espèce type à la variété "Boule de neige" qui ne fait pas de fruits.

Epine-vinette

(*Berberis vulgaris*)



♣ 1 à 3 m / fleurs : V-VI / ☒=S

Les baies comestibles sont riches en vitamine C.

» Préfère les terrains calcaires en situation chaude.

Cornouiller sanguin

(*Cornus sanguinea*)



♣ 1-4 m / fleurs : V-VI / ☒=S

/ conduite : 🌿

Ses rameaux rouges font merveille dans les haies et massifs.

» En sols calcaires de préférence.

Erable plane

(*Acer platanoides*)



♣ 20-30 m / fleurs : IV-V / ☒=S

Superbe, planté isolé ou en alignement.

» En terrain frais.

Erable sycomore

(*Acer pseudoplatanus*)



♣ 20-30 m / fleurs : V / ☒=S

Pour les alignements ou isolé dans un jardin.

» En sol humide.

En lisière et en haie...

(et aussi...)

Framboisier

(*Rubus idaeus*)

◆ 0,6-1,5 m / fruits : VI-VII / ☒=D

Pour une haie gourmande. Tout terrain et toute altitude.

* A palisser sur des fils de fer.

Pommier sauvage

(*Malus sylvestris*)

◆ 10 m / fleurs : IV-V / fruits : IX-XI / ☒=S

Fleurs et fruits décoratifs, buissonnant, il est parfait dans un petit jardin.

Prunellier, Epine noire

(*Prunus spinosa*)

◆ 4 m / fleurs : III-IV / fruits : IX-XII / ☒=S

Pour constituer une haie défensive.

* Buisson devenant vite encombrant, le prunellier se taille sévèrement

!

L'AUBÉPINE

L'aubépine est un arbuste épineux très florifère, idéal pour réaliser des haies défensives. Elle est cependant sensible au feu bactérien, maladie qui dessèche fleurs, feuilles et rameaux. Afin d'éviter une propagation de cette maladie, le semis et la plantation d'aubépine non greffée est interdite.

(lianes, plantes vivaces

Aconit napel, Casque de Jupiter

(*Aconitum napellus*)

◆ 0,5-1,5 m / fleurs : VII-IX / ⚠ / ☒=DS

Parfait dans les massifs (devant des rosiers...), l'aconit offre en été sa superbe floraison violette.

» En sol frais à humide.

* Attention, cette plante est protégée dans le département de la Haute-Saône.

Ancolie commune

(*Aquilegia vulgaris*)

◆ 30-50 cm / fleurs : V-VI / ⚠ / ☒=S

L'ancolie est voyageuse ! Elle anime les massifs, les prairies fleuries, les espaces entre les dalles et les marches d'escalier, les haies et sous-bois.

» Presque partout mais de préférence dans les sols calcaires. Se sème facilement.





(et aussi...)



HOUBLON

Les jeunes pousses de houblon sont comestibles. Elles se consomment cuites, à la vapeur comme les asperges..

Houblon

(*Humulus lupulus*)

⚡ 3-8 m / fleurs : VI-IX / ☒=D

Décoratif par son feuillage découpé et ses fleurs en forme de cônes cette plante grimpante s'installe dans la haie, au pied d'une clôture... mais sert aussi de couvre-sol à la lisière des arbres.

▮ Dans les terrains riches.

* Pour bénéficier des cônes du houblon : planter un pied femelle.

Lamier jaune

(*Lamium galeobdolon*)

⚡ 10-20 cm / fleurs : V-VI / ☒=D

Ses fleurs jaunes (ou celles, roses, du Lamier maculé, *Lamium maculatum*) couvrent le sol à la lisière des arbres et sous leur couvert.

▮ En sol frais et riche.

Grande aunée

(*Inula helenium*)

⚡ 90-200 cm / fleurs : VI-VIII / ☒=D

Prenant le relais des vivaces à floraison printanière, les larges fleurs jaunes de l'aunée animent les massifs.

▮ En sol frais, argileux et meuble.

* Attention : espèce rare

Corydale creuse

(*Corydalis cava*)

⚡ 20 cm / fleurs : IV-V ■ ■ / ☒=D

A planter dans les haies ou dans les sous-bois.

* Attention : espèce rare.

Ficaire fausse-renoncule

(*Ranunculus ficaria*)

⚡ 8-20 cm / fleurs : III-V ■ ■ / ☒=B

En terrain frais

Luzule printanière et Luzule des bois

(*Luzula pilosa*, *Luzula sylvatica*)

⚡ 15-80 cm / ☒=DS

Sols acides

Primevère élevée

(*Primula elatior*)

⚡ 15-30cm / Fleurs : III-V ■ ■ / ☒=S

▮ En sol calcaire à légèrement acide, profond et frais

Guide pratique

Fleurs, arbres et arbustes du **Nord-Est de la France**



Tome 1

Choisir les plantes

Édition 2008

Fiche 5

Ronce

Les fruits sauvages

Châtaignes, noisettes, groseilles, merises...

Les haies et les bois regorgent de fruits sauvages.

Mais saviez-vous qu'ils cachent aussi des baies aux saveurs méconnues, oubliées ? Partez à la découverte de ces insolites friandises.

Gourmandises buissonnières

Les baies sauvages sont souvent très riches en oligo-éléments et en vitamines. Elles se consomment généralement en compotes, confitures et gelées ou encore vins et liqueurs.

C'est le cas des fruits du sureau, du poirier et du pommier sauvages, du cornouiller mâle, de l'alisier, des cenelles de l'aubépine. Encore faut-il pour certains (comme ceux de l'épine vinette, du prunellier, etc.) attendre que la gelée amenuise leur acidité ou leur âpreté.

Ainsi la nêfle doit subir les premiers frimas pour devenir blette. Sa chair se transforme ainsi en une compote fondante. Sa saveur particulière, légèrement vineuse, évoque celle des cormes, les fruits du sorbier domestique qui se dégustent dès la fin de l'été.

Planter des arbres sauvages dans le jardin assure une meilleure pollinisation des autres fruitiers cultivés. Ils vous offrent une source de porte-greffes et hébergent toute une faune locale.



Sureau noir



Sorbier des oiseleurs



Prunelles



tour de main

Cornouilles : comme des olives

Disposez les fruits du cornouiller mâle encore verts (ou à peine mûrs), mêlés à des herbes (fenouil, aneth, thym...), dans des bocaux, jusqu'à 1 ou 2 cm du bord. Couvrez-les d'eau salée (50 g de sel dilué dans 1 l d'eau pour 1 kg de fruits). Placez ces conserves durant 3 semaines dans un endroit tiède. Posez-les sur du papier journal : il absorbera le liquide qui s'écoule toujours un peu durant cette lacto-fermentation. Dégustez !

Gelée d'épine-vinette

Faites cuire des fruits d'épine-vinette, couverts d'eau, 30 minutes après le début de l'ébullition. Passez le tout au moulin à légumes. Pesez le jus obtenu (ou la pulpe selon que vous souhaitez obtenir une gelée ou une compote) et mêlez-le à son poids de sucre. Mettez à chauffer en mélangeant constamment la préparation jusqu'à ce qu'elle boue puis attendez 3 minutes. Remplissez alors vos bocaux.



**ATTENTION,
AUX FRUITS ATTRACTIFS !**

Attractifs... et néanmoins toxiques : arum, lierre, chèvrefeuille des bois, fusain d'Europe... Ne récoltez jamais des fruits que vous ne puissiez reconnaître avec certitude. De la même façon méfiez-vous et lavez-vous bien les mains après avoir touché de charmantes plantes telles que le muguet, l'aconit napel ou la digitale pourpre...

Fiche 8



Benoîte des ruisseaux

Près de l'eau

De nombreux végétaux apprécient le voisinage de l'eau. Des plantes réellement aquatiques à celles qui peuplent les berges, les marécages ou les sous-bois et prairies humides, la gamme est variée.

Le Nord-Est de la France est une région propice aux zones humides. Des tourbières et lacs glaciaires vosgiens aux mares, étangs et prairies humides de la Lorraine de plaine en passant par les mares salées, les forêts inondées, les marais alcalins, les sources et cours d'eau, les torrents et les fleuves, la flore s'y trouve abondante et diversifiée.



Couple d'agrions élégants

Des milieux en danger

Ces milieux sont en forte régression en nombre et en qualité. De nombreuses plantes aquatiques ou semi-aquatiques sont devenues rares et protégées comme la grande douve, les étonnantes plantes carnivores que sont les droseras et les utriculaires, la pilulaire, le fluteur nageant, le faux nénuphar.

En tout, près de 35 espèces.

Cependant un grand nombre de plantes de ces zones sont encore communes et remarquables comme la salicaire, l'iris jaune, le mors des grenouilles, les massettes, les nénuphars blancs et jaunes, ...

Une faune remarquable

Beaucoup d'animaux sont aussi liés à ces zones. Les plus connus sont les oiseaux : hérons cendré et pourpré, busard des roseaux, phragmite des joncs, cincle plongeur et tant d'autres (près de 125 espèces). La musaraigne aquatique, le castor ainsi que 17 espèces d'amphibiens

dépendent aussi de la végétation aquatique et des très nombreux insectes qui y vivent (65 espèces de libellules).



Fleurs d'utriculaire



Triton palmé



Iris jaune



(arbres

Aulne glutineux

(*Alnus glutinosa*)

⚡ 15-20 m / ☒=BD / conduite : 🌿🌿

Recépé, cet arbre de berge, devient touffu et forme de belles haies. Ses racines fixent l'azote et maintiennent les sols détrempés.

📌 En terrain humide (voire marécageux) et assez riche.

Bouleau pubescent

(*Betula pubescens*)

⚡ 10-20 m / ☒=S / conduite : 🌿

Moins commune que le bouleau verruqueux, cette espèce en possède l'élégance. A utiliser en alignement, bosquet ou comme arbre isolé.

📌 Peu exigeant en lumière, il réclame un sol acide et mouillé.

Osier des vanniers

(*Salix viminalis*)

⚡ 2-10 m / ☒=BM / conduite : 🌿🌿

Avec ses racines fixant le sol, cet arbre compose haies et brise-vents, tout comme ses "cousins" : l'osier brun (*Salix triandra*) et le buissonnant saule cendré (*Salix cinerea*).

📌 En terrain humide.

Saule blanc

(*Salix alba*)

⚡ 15-20 m / ☒=BM / conduite : 🌿🌿

En têtard ou recépé, ce saule dont les feuilles ont un revers argenté, est très beau au bord de l'eau.

📌 En sol humide.

(plantes aquatiques et semi-aquatiques

Butome en ombelle

(*Butomus umbellatus*)

⚡ 30-150 cm / fleurs : VI-VIII / ☒=D

Feuillage persistant, rubané, linéaire, parfois tirebouchonné (feuilles aériennes), délicates fleurs roses veinées de rouge : le butome en ombelle orne joliment les berges. En eaux calmes et peu profondes (20 cm), sur les berges.

📌 En sol non acide.





Iris faux-acore

(*Iris pseudacorus*)

⚡ 90 cm / fleurs : VI-VII / ☒=D

Cet iris orne les berges des bassins, mares et cours d'eau. Il accompagne aussi les prairies fleuries humides.

📌 En terrain détrempé.

Lysimachie commune

(*Lysimachia vulgaris*)

⚡ 75-150 cm / fleurs : I-VIII / ☒=DS

Cette "chasse-bosse" décore les berges qu'elle stabilise. Elle s'implante aussi dans les sous-bois.

📌 En terrain humide.



Nénuphar blanc

(*Nymphaea alba*)

⚡ 0,25-2 m / fleurs : VII-VIII / ☒=D

La fleur du nénuphar blanc délicatement parfumée en plein soleil donne un air exotique à nos mares et bassins. La forte vigueur de cette plante est à maîtriser.

📌 En eau calme.

Nénuphar commun

(*Nuphar lutea*)

fleurs : VI-VII / ☒=D

Bien rondes, ses fleurs (comme celles du nénuphar blanc, *Nymphaea alba*) surnagent dans les bassins et les mares.

📌 En eaux calmes et ensoleillées.



Populage des marais

(*Caltha palustris*)

⚡ 60 cm / ⚠ / fleurs : III-VII / ☒=D

Cette plante de marais forme de superbes coussins de fleurs jaune d'or sur les berges mais aussi dans les sous-bois et les prairies humides.

📌 En sol détrempé.

plantes aquatiques et semi-aquatiques

Potamot nageant

(*Potamogeton natans*)

☒=D

Cet "épi d'eau" forme un élégant lit de feuilles affleurant à peine l'eau des bassins, mares et étangs.

En eaux calmes et ensoleillées.

Reine des prés

(*Filipendula ulmaria*)

◆ 50-180 cm / fleurs : VI-VIII / fruits : IX-X / ☒=SD

Portant haut et longtemps ses élégants bouquets de fleurs ivoire, cette vivace royale décore les berges des bassins et des prairies humides.

En sol humide, voire inondé.

Sagittaire, Flèche d'eau

(*Sagittaria sagittifolia*)

◆ 30-120 cm / fleurs : VI-VIII / ☒=D

Graphique ! Le feuillage de la sagittaire fait grand effet au bord des bassins.

En eaux stagnantes ou lentes.

*Le bassin ou la mare doit avoir une profondeur de 20 à 60 cm.

Salicaire commune

(*Lythrum salicaria*)

◆ 60-120 cm / fleurs : VI-VIII / ☒=D

Robuste et très florifère, la salicaire se plante au bord de l'eau.

En terrain humide.

Associer à la reine des prés et aux iris.

Valériane officinale

(*Valeriana officinalis*)

◆ 30-150 cm / fleurs : VI-VIII / ☒=SD

Très esthétique, cette plante orne les berges et les prairies humides mais aussi les massifs.

En sol frais (voire inondé), riche, calcaire à légèrement acide.



(et aussi...)

Benoîte des ruisseaux*(Geum rivale)*♣ 60-90 cm / fleurs : IV-IX  / ☒=D

▮ Au bord de l'eau.

* Attention espèce rare

Consoude officinale*(Symphytum officinale)*♣ 30-120 cm / fleurs : V-VI  / ☒=D

▮ En bordure du potager. Espèce envahissante.

Eupatoire chanvrine*(Eupatorium cannabinum)*♣ 50-150 cm / fleurs : VII-IX  / ☒=D

▮ Dans les bois et dans les prés humides.

Lysimachie nummulaire*(Lysimachia nummularia)*♣ 10-20 cm / fleurs : VI-VII  / ☒=D

▮ Au bord de l'eau et alentours, rocaillies humides, couvre-sol.

Plantain d'eau à feuilles lancéolées*(Alisma lanceolatum)*♣ 20-80 cm / fleurs : V-IX  / ☒=S

Ses jolies feuilles vertes forment une abondante masse de verdure au bord des étangs et des cours d'eau.

Son développement est à maîtriser.

▮ En terrain humide toute l'année.

Saule marsault*(Salix caprea)*♣ 2-10 m / fleurs : II-III  / ☒=S

▮ Rustique. Tout sol, exposition lumineuse.

Saule pourpre*(Salix purpurea)*♣ 1-4 m / fleurs : IV-V  / ☒=BM

Sols humides.

▮ En bord de cours d'eau, plante cultivée comme osier.



Près de l'eau



Fiche 9

Dans les rocailles, les murets, les éboulis

Pour croître, certaines plantes voisinent avec les pierres.
Elles habillent les murets, poussent entre les dallages, grimpent
le long des escaliers, colonisent les talus rocailleux, ...

Des éboulis granitiques vosgiens aux pelouses
calcaires thermophiles de plaine, aux affleurements
rocheux des vallons encaissés, aux murets de
pierres sèches de nos villages, de nombreux espaces
ont permis à une flore spécifique
de se développer.



Lézard des murailles



Des stratégies de survie



Ruine de Rome



Thym précoce



Forme blanche de la valériane rouge

Adaptés à un sol pauvre en nutriments, sec et hostile, ces végétaux ont dû développer des stratégies de survie : racines profondes, bouturage et marcottage faciles, feuilles cireuses résistantes au froid et à la sécheresse.

Certaines plantes de ces milieux sont rares comme le pédiculaire folié en montagne et le sedum blanchâtre.

L'ibéris de Viollet est une espèce endémique de Lorraine et des pierriers calcaires mouvants.

Les murets et rocailles sont également des espaces intéressants pour la faune. Sites de tranquillité ou d'hibernation pour certains amphibiens (crapaud accoucheur, ...), mais aussi pour des micromammifères, ces milieux sont essentiels pour de nombreux insectes et reptiles comme le lézard des murailles, le lézard des souches, la couleuvre lisse, ... Ils sont également propices à la nidification de certains oiseaux (huppe fasciée).



Cicindèle champêtre



(plantes vivaces

Casse-pierre

(*Saxifraga granulata*)

✦ 10-30 cm / fleurs : V-VII / ☒=D

Ce saxifrage est parfait pour les bordures de massifs.

En terrain sec ou frais.

*Les bulbilles se formant au pied de la plante assurent sa reproduction.

Orpin brûlant

(*Sedum acre*)

✦ 5-10 cm / fleurs : IV-VI / ☒=D

Ce "poivre des murailles" se glisse dans les anfractuosités des dallages, des escaliers, et même sur les toits !

En sol pauvre et sec.

Rosier pimprenelle

(*Rosa pimpinellifolia*)

✦ 50 cm / fleurs : V-VII / ☒=SB

Se couvrant de fleurs crème puis de baies sombres, ce rosier décore les talus ingrats, les rocailles et les hauts de murets.

En terrain sec (voire ingrat).

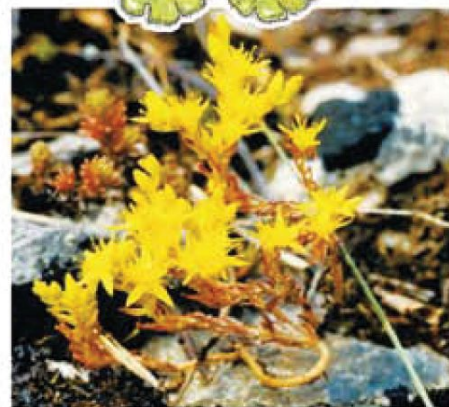
Ruine de Rome, Linaire cymbalaire

(*Cymbalaria muralis*)

✦ 10 cm / fleurs : VI-VII / ☒=D

Cette gracieuse guirlande végétale aux fleurs lilas pousse dans les interstices des murets et des escaliers qu'elle orne joliment. Peut se cultiver en pot et en auge.

Au soleil.



Cécidipode turquoise



(et aussi...)

Carline commune

(*Carlina vulgaris*)



⚡ 15-45 cm / fleurs : VII-IX ■ / ☒=S

Pour agrémenter les talus pierreux et les rocailles.
En terrain calcaire.

Herbe à la coupure

(*Sedum telephium*)



⚡ 25-60 cm / fleurs : VI-IX ■ / ☒=D

Dans les rocailles, près des murs, des ouvrages en pierre.

Joubarbe des toits

(*Sempervivum tectorum*)



⚡ 10-20 cm / fleurs : VI-VIII ■ / ☒=SD

Rocaille, murets, pots, auges.

Scolopendre

(*Asplenium scolopendrium*)



⚡ 20-70 cm / ☒=D

Pour les murs, vieux puits, descentes de cave,
rocailles ombrées, fraîches à humides.

Fausse capillaire (*Asplenium trichomanes*),
même utilisation que la Scolopendre.

Valériane rouge, Centranthe rouge

(*Centranthus ruber*)



⚡ 30-80 cm / fleurs : VI-VIII ■ ■ ■ / ☒=SD

Pour orner les rocailles, abords de murs, talus
rocaillieux. En sol pauvre. Il existe une variété blanche.

Dans les rocailles, les murets, les éboulis...

